

LE VILLAGEOIS

Bulletin municipal de KUNTZIG N°1

SEPTEMBRE
2014



SOMMAIRE

Edito.....	3
L'équipe municipale.....	4
Les délégations et commissions.....	5
Les différents syndicats.....	6
Emplois saisonniers.....	7
Aménagements.....	8
Eclairage public.....	9
Vivre à Kuntzig.....	10-11-12
Fleurissement.....	13-14
Environnement.....	15-16-17-18
Infos.....	19
Dates à retenir.....	20
Etat civil.....	21
Note d'information.....	22
Associations.....	23-24-25

EDITO

Chers kuntzigeoises, kuntzigeois, chers amis

En cette rentrée de septembre, le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter le nouveau "Villageois", support d'information et d'actualité de notre commune, il a la vocation d'être le complément de notre site internet et de nos "flash infos".



Notre nouvelle équipe municipale est au travail maintenant depuis 6 mois, et il est temps de faire le point sur les différentes actions et travaux menés au sein de notre commune que vous trouverez détaillés tout au long de ce premier numéro. La fréquence de parution de ce bulletin sera quadrimestrielle.

Les horaires d'ouverture de la mairie au public ont été étendus tous les jours de la semaine ainsi qu'un samedi sur deux pour un meilleur service. Je vous reçois également en permanence du maire sur rendez-vous les lundis ainsi qu'en permanence libre le samedi matin vous pouvez rencontrer les adjoints d'autres jours de la semaine (horaires dans ce bulletin).

Nous essayons d'être à l'écoute et plus proche de vos attentes.

La rentrée a été marquée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui avait été préparée par l'ancienne municipalité en incluant la matinée d'école du mercredi matin. Le nouveau conseil municipal a décidé conformément à la mesure d'assouplissement de la loi "HAMON" de regrouper les heures de TAP (temps d'activité périscolaire) sur une demi-journée plutôt qu'une heure journalière après les cours, au motif de proposer des activités de qualité aux enfants, organisées par le PEP 57 notre prestataire pour l'accueil périscolaire. Ces nouveaux rythmes scolaires ont été approuvés à l'unanimité par le conseil municipal mais rejetés par les deux conseils d'école (enseignants et délégués de parents d'élèves). L'inspecteur d'académie a donc rejeté les propositions du conseil pour maintenir les horaires choisis antérieurement.

Comme nous l'avions promis, les travaux d'installation de ventilation des salles de classe de l'école primaire vont débuter et permettront d'assainir l'air de ce bâtiment.

Au plus grand plaisir de nos enfants, le train séculaire de la cour de récréation de l'école maternelle a rejoint la gare terminus et vient d'être remplacé par une aire de jeux composée de trois structures pour un coût de 22.412 € avec une aide du Ministère de l'Intérieur de 4.000 € soutenue par notre sénateur, M. TODESCHINI.

La Grand rue et la rue de la Fontaine ont vu l'achèvement des travaux d'enfouissement des réseaux secs, avec l'installation de nouveaux candélabres d'éclairage de type LED. La disparition des câbles aériens donne une image plus agréable de notre cadre de vie et le réaménagement des trottoirs et de certains usoirs complètera l'opération en cette fin d'année. Je suis conscient des désagréments et nuisances que ces travaux ont générés pour les riverains et villageois, et je tiens à vous remercier pour la patience et la compréhension dont chacun a su faire preuve.

La façade de l'église a également été mise en valeur par l'installation de deux projecteurs de sol en complément des travaux d'enfouissement. Notre clocher est maintenant visible de l'horizon périphérique de notre village.

Autre grand chantier qui s'impose à nous, la transformation de notre règlement d'urbanisme POS (Plan d'Occupation des Sol) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) comme le prévoit la loi ALUR qui intègre des objectifs environnementaux. Les POS non transformés en PLU au 31 décembre 2015 deviendront caducs sans remise en vigueur du document antérieur et avec application du RNU (Règlement National d'Urbanisme). Nous lancerons donc les études préalables en cette fin d'année.

Une nouvelle association, KTZ et Cie a rejoint le tissu associatif, et la société horticole de la Bibiche et de la Canner est en cours de création, nous leurs souhaitons une longue existence.

A nous tous d'honorer la confiance que vous nous avez témoignée en nous confiant la gestion communale et notre action répondra à l'attente de chacun. Notre souhait de rendre notre village encore plus attractif et plus convivial prend tout son sens dans l'implication de chacun des membres de notre équipe municipale.

Le Maire Patrick BECKER



LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Heures d'ouverture du Secrétariat :

Lundi et Mardi : de 13h30 à 18h00

Mercredi : de 09h30 à 11h30

Jeudi et Vendredi : de 8h30 à 12h00

Le 2ème et 4ème samedi du mois : de 9h30 à 11h30

Téléphone : **03.82.56.09.23** / Fax : **03.82.51.91.28**

Email : **kuntzig.commune@wanadoo.fr**

Site internet de votre mairie: **www.mairie-kuntzig.fr**

Les permanences :

- Lundi : M. Le Maire sur RDV de 17h30 à 18h30
- Mardi : M.VECRIN Adjoint au Maire sans RDV de 18h00 à 18h30
- Mercredi : Mme MARTINY Adjointe au Maire sans RDV DE 11H00 à 12H00
- Jeudi : M. DE LAZZER Adjoint au Maire sans RDV de 17h à 18h00
- Samedi : M. Le MAIRE sans RDV de 10h00 à 12h00

LES DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS



Xavier DE LAZZER

TRAVAUX URBANISME / FINANCES /
SCOLAIRE-PETITE ENFANCE



Marie-Claire MARTINY

INFORMATION / COMMUNICATION /
SANTÉ PUBLIQUE



Patrick VECRIN

CCAS / SPORT / FLEURISSEMENT / FÊTES ET
CÉRÉMONIES / RELATIONS ASSOCIATIONS

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS



Carole STEFFEN

CCAS
COMMUNICATION
JEUNESSE ÉDUCATION SCOLAIRE



Victor VICENTE

TRAVAUX URBANISME VOIRIE
VIE LOCALE ENVIRONNEMENT
JEUNESSE ÉDUCATION SCOLAIRE



Andrée PESANT

SECURITE
CCAS
COMMUNICATION
VIE LOCALE ENVIRONNEMENT



Gérard MECKLER

FINANCES
APPEL D'OFFRES (TITULAIRE)



Annick VAUDRY

FINANCES
COMMUNICATION
TRAVAUX URBANISME VOIRIE
CCAS
VIE LOCALE ENVIRONNEMENT



Didier LEFEVRE

TRAVAUX URBANISME VOIRIE
COMMUNICATION
VIE LOCALE ENVIRONNEMENT



Carole LELIEVRE

FINANCES
JEUNESSE ÉDUCATION SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES (SUPPLÉANTE)
DÉLÉGUÉE SECURITE ROUTIERE



Didier FRITZ

TRAVAUX URBANISME VOIRIE
SECURITE
JEUNESSE ÉDUCATION SCOLAIRE
APPEL D'OFFRES (TITULAIRE)
CORRESPONDANT DÉFENSE NATIONALE



Sonia GUILLET

TRAVAUX URBANISME VOIRIE
SECURITE
CCAS
APPEL D'OFFRES (SUPPLÉANTE)



Fabrice SANFILIPPO

FINANCES
APPEL D'OFFRES (TITULAIRE)



Aurélie HOMBOURGER

APPEL D'OFFRES (SUPPLÉANTE)

LES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFERENTS SYNDICATS

S.I.D.E.E.T (Syndicat des eaux)

VICENTE Victor (titulaire)

SANFILIPPO Fabrice (titulaire)

FRITZ Didier (suppléant)

SISCODIPE (Enfouissement des réseaux secs)

BECKER Patrick (titulaire)

DE LAZZER Xavier (suppléant)

S.I.V.U. FOURRIERE DU JOLIBOIS

VECRIN Patrick (Titulaire)

LEFEVRE Didier (Suppléant)

SYDELON (Syndicat du traitement des déchets)

DE LAZZER Xavier (Titulaire)

BECKER Patrick (Suppléant)

C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)

MARTINY Marie-Claire (Déléguée des élus)

MAGET Véronique (Déléguée des agents)

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Tu as entre 8 et 14 ans et tu souhaites intégrer le Conseil Municipal des jeunes du village pour te permettre de développer tes idées et tes projets,

Merci de déposer ta candidature avant le 31 DECEMBRE 2014 en mairie.



LES EMPLOIS SAISONNIERS

L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Notre équipe a décidé de doubler le nombre d'emplois saisonniers, décision adoptée par le conseil municipal à 13 voix pour et 2 abstentions.

Dix jeunes kuntzigeois ont activement participé aux tâches quotidiennes de la saison estivale :

- Arrosage des fleurs.
- Désherbage des massifs.
- Tonte.
- Taille des haies.
- Débroussaillage.
- Balayage et nettoyage des espaces publics.

Leur présence a aussi permis de réaliser toute une série de travaux complémentaires bien utiles :

- Nettoyage à haute pression des murets entre la mairie, la salle polyvalente et l'atelier municipal.
- Mise en peinture des murets et du mur de la cour de l'école maternelle.
- Désencombrement des écoles : évacuation d'anciens meubles et matériels (2 bennes de 15 m³ remplies).
- Mise en peinture de la classe de CM1.
- Mise en peinture d'une salle de l'école maternelle.
- Installation d'un nouveau tableau dans la classe du CP.
- Installation de stores sur les fenêtres non-équipées de l'école élémentaire.
- Rangement et nettoyage de la cave de la mairie.
- Désherbage des allées du cimetière.

Cette année un jeune saisonnier a également apporté son aide en secrétariat dans les domaines de la population et de l'urbanisme.

Notre nouvel assistant maternel, Alexandre LEFEVRE, a donné un sérieux « coup de jeune » à la salle de classe de la grande section de l'école maternelle en la repeignant avec talent.

Un grand merci pour votre engagement !



AUTRES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS ET EN COURS DE RÉALISATION :

- La nouvelle aire de jeux de l'école maternelle a été installée au mois d'août par la société «Bois d'Orraine» pour un montant de 22.412 € avec une aide du Ministère de l'Intérieur de 4.000 € soutenue par notre sénateur M .TODESCHINI.



- La société «SAT» a remplacé les barrières détériorées qui longent le parking de l'école élémentaire. Des mains courantes ont été rajoutées à l'escalier d'accès à l'école.



- Une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) double flux destinée aux quatre salles de classe de l'école élémentaire a été commandée pour un coût de 33.840 € TTC. L'installation ne pourra être réalisée qu'au cours du premier trimestre en raison du délai de livraison.



Un projet communal qui s'accompagne d'une information auprès de la population.

Une horloge astronomique pour l'éclairage public

L'horloge astronomique est essentielle à la réalisation d'économies d'énergie pour l'éclairage public. Afin de vous aider à mieux comprendre le rôle de cette horloge, nous allons commencer par vous proposer une définition de celle-ci.

L'horloge astronomique

Une horloge astronomique ne s'intéresse pas uniquement au temps qui passe, avec ce découpage en heures et minutes que nous connaissons tous, mais intègre aussi des éléments relatifs aux positions des étoiles, et surtout du soleil. Ainsi, une horloge astronomique connaît avec précision l'heure où le soleil disparaîtra derrière l'horizon.

Un temps d'éclairage optimisé

En déterminant, chaque jour de la durée d'éclairage optimale en fonction du coucher et du lever du soleil, une horloge astronomique en éclairage public permet de réaliser des économies d'énergie substantielles. Quelques minutes de lumière en plus, si vous comptez les milliers, voire les dizaines de milliers d'ampoules d'une ville, entraînent une consommation relativement forte.



La volonté des élus est d'équiper les armoires électriques qui commandent l'éclairage public de Kuntzig avec de telles horloges

L'automatisme des horloges astronomiques semble être une solution fiable et performante pour l'allumage et l'extinction du système d'éclairage de notre village.

Il assure la sécurité des riverains et la maîtrise de la consommation électrique.

L'horloge pilote la commande de l'éclairage par une simple prise en compte de la localisation géographique. Une fois cette information enregistrée, elle calcule à tout moment la position du soleil et détermine les instants de commutation nécessaires.

La commune possède 6 commandes d'éclairage public. L'installation de ces dispositifs a été réalisée cet été et représente un coût de 350 € HT par horloge.

Pour info la facture qui concerne l'éclairage public entre juillet 2013 et juin 2014 s'élève à un montant de 12.800 € TTC.

Les avantages :

- Précision, fiabilité et flexibilité de la régulation des horaires d'éclairage.
- Economie de la consommation d'électricité.
- Remplacement des anciens systèmes.



VIVRE A KUNTZIG

AVRIL

Comme chaque année, en avril a eu lieu le traditionnel nettoyage de printemps.

Merci aux nombreux participants : les PEP 57, le CCAS, les chasseurs, le centre équestre de Yutz et les bénévoles.



MAI

La fête patronale du 3 et 4 Mai a été organisée par Forum, la JSK, la municipalité et les bénévoles



Commémoration du 8 Mai



MARCHE AUX FLEURS

Cette année encore le CCAS a organisé son traditionnel marché aux fleurs. Merci à tous les bénévoles, acheteurs et donateurs. Le bénéfice de cette journée, soit 1.568 €, a été reversé à l'association humanitaire PARCOURS.



kermesse scolaire



ATDK CARREFOUR

L'Association du Temps disponible de Kuntzig a repris ses activités le 18 Septembre.

Deux jeudis récréatifs par mois, 4 repas pris en commun etc. agrémenteront la saison 2014/2015.

Pour de plus amples renseignements, contacter le président **M. BRIOT François au 03.82.56.50.60**

ou consulter le site internet **ATDK KUNTZIG (<http://atdk.voila.net>)**

CARSAT

Les ateliers seniors sur l'alimentation ont démarré en septembre.

Suivront en octobre et février ceux sur l'équilibre. Réunion d'information à venir

Sont concernées les personnes à partir de 55 ans. Renseignements et inscriptions en mairie.

14 JUILLET

Cette année l'équipe municipale a décidé de vous convier à une soirée barbecue. Vous avez été nombreux à nous rejoindre place des fêtes dans une ambiance très conviviale. Le maire Patrick Becker a déposé une gerbe aux monuments aux morts. Une retraite aux flambeaux dans les rues du village a prolongé agréablement la soirée. Cette initiative sera renouvelée en 2015.



fleurissement

A pied ou en voiture nous avons tous remarqué le travail réalisé par Benoît Del frate et Patrick Vecrin pour embellir notre village et le rendre encore plus accueillant. Les agents municipaux ont veillé à l'arrosage de toutes ces fleurs.





MAISONS FLEURIES

Le jury composé de Viviane, Elisabeth, Christiane, Marie-Claire, Benoît et Patrick est passé dans le village le dimanche 24 Août. Leur notation tient compte de la vue d'ensemble, du choix des couleurs et de l'entretien.

La remise des prix se fera courant Octobre à la salle polyvalente.

Il est inutile de s'inscrire pour ce concours.



ENVIRONNEMENT KUNTZIG

RENATURATION DE LA BIBICHE

Etude globale pour la renaturation et la lutte contre les inondations de la Bibiche et dans son bassin versant.

La Bibiche coule sur 23 km de long avant de se jeter dans la Moselle, elle traverse 10 communes : Trémery, Bettelainville, Luttange, Metzervisse, Metzeresche, Volstroff, Distroff, Kuntzig, Valmestrof et Basse Ham.

Le projet de renaturation consiste à enlever les matériaux qui sont dans le cours de la rivière, remettre éventuellement en état les berges où cela est nécessaire, couper des arbres ou en replanter, en aucun cas à creuser le cours de la rivière. Après les travaux celle-ci va elle-même refaire son lit de manière naturelle.

Dans un premier temps, un bureau d'étude va dresser un état de la Bibiche et des travaux à réaliser. Ce sera la société SINBIO qui a traité la renaturation du ruisseau Oudrenne qui a été retenue pour effectuer cette étude. Chaque commune recevra un dossier détaillant les travaux à réaliser sur son territoire. L'étude consiste à remonter tout le long de la rivière pour en faire un état des lieux, puis définir les travaux à réaliser ainsi que le coût. L'étude comme les travaux devraient être subventionnés à 70% par l'agence de l'eau bassin Rhin Meuse et 10% par le conseil général.



BRULAGE A L'AIR DES DECHETS VERTS

M. Le Préfet nous demande de faire un appel à la population.

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage par son odeur et sa fumée qui nuit aussi à l'environnement et à la santé. Il peut être la cause d'incendies.

En conséquence, il est formellement interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre (sauf exceptions réglementées) comme le rappelle une circulaire ministérielle du 18 novembre 2011). En cas de non respect une contravention de 450 € peut être appliquée. Il vous reste diverses autres solutions telles que le compostage domestique, le paillage ou la dépose à la déchetterie de Yutz dont nous dépendons. Bien sûr, le brûlage des ordures ménagères ou autres déchets est également interdit.

COLLECTE DES DECHETS

Prochainement les ordures ménagères, le tri sélectif et les déchetteries seront gérés par la Communauté de communes. Pour l'instant, **le ramassage des ordures ménagères s'effectue les mardis et vendredis**, en cas de férié ou de grosses intempéries, le ramassage s'effectue le lendemain. **Tous les lundis** : Les sacs translucides du tri sélectif

COLLECTE DES JOURS FÉRIÉS :

ARMISTICE : Mardi 11 Novembre reporté au Mercredi 12 Novembre et le Vendredi 14 Novembre reporté au Samedi 15 Novembre.

ST.ETIENNE : Vendredi 26 Décembre reporté au Samedi 27 Décembre.

NOUVEL AN 2015 : Vendredi 02 Janvier reporté au Samedi 03 Janvier.



LE COÛT de la collecte des déchets pour notre commune est de 103.348 €

- VEOLIA pour le ramassage 38.926€
- SYDELON pour le traitement 35.938€
- DECHETTERIE DE YUTZ 28.454€

LES RECETTES des ordures ménagères sont de 89.299€ et de 12.008 € pour le tri sélectif.

Afin d'équilibrer le poste des Ordures Ménagères de la commune, le conseil municipal a voté à l'unanimité la redevance soit :

- le terme fixe à 85€
- le terme variable à 40€

Quelques rappels de bonne pratique :

Contrairement à une idée reçue, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable, il signifie que l'entreprise qui met en vente ce produit participe financièrement à la collecte, au tri, et au recyclage des emballages.

Recyclable ne veut pas dire recyclé.

A RECYCLER DANS LES SACS TRANSLUCIDES :

Les emballages en papier et carton :

- ◇ Boîtes de céréales, de gâteaux...
- ◇ Briques alimentaires : briques de lait, de soupe, de jus de fruits...

Les emballages en plastique :

- ◇ Uniquement les bouteilles et flacons comme les bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, de soda, les flacons de liquide vaisselle, de produits ménagers, gel douche, shampoing, bouteille d'huile...



Les emballages en acier et aluminium :

- ◇ Canettes, boîtes de conserve, aérosols...

Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Je peux laisser les bouchons, c'est plus pratique et plus propre dans le sac.

En cas de doute, je jette dans la poubelle habituelle avec les pots de produits laitiers, les barquettes en polystyrène, les films plastiques, les couches culottes, les emballages en plastique fin, la vaisselle etc.

LE TRI DANS LES CONTENEURS

Le conteneur à verre :

J'y dépose toutes les bouteilles, les bocaux et pots en verre, sans les bouchons et sans les couvercles.

Le conteneur à journaux et cartons :

Tous les journaux, cartons, revues et prospectus débarrassés de leur film plastique.

Le conteneur à habits :

Mis à disposition et collecté par l'association « Le Relais ».

A la déchetterie :

Vous y trouverez de nombreuses bennes à déchets spécifiques.

LES ENCOMBRANTS

Ramassage :

Vous pouvez déposer vos gros déchets devant la porte, placez-les la veille car souvent le camion passe très tôt le matin.

Prochain passage le Mercredi 19 Novembre 2014.



PROPRETE DU VILLAGE

Un geste citoyen.

Avec l'aménagement et l'entretien des espaces verts, le fleurissement, la municipalité fait de gros efforts pour rendre le village propre et agréable.

Un village propre, c'est l'affaire de tous. Chacun peut y contribuer en entretenant son pas de porte, en fleurissant sa maison.

Les propriétaires de chien sont priés de ramasser les crottes lors des promenades, des distributeurs de sachets sont répartis dans le village.

Les cavaliers sont priés de ne pas laisser de tas de crottin sur les trottoirs.

Lors des travaux agricoles, les agriculteurs veilleront à la propreté des routes.



TRAVAUX - JARDINAGE - BRICOLAGE

Afin d'assurer le repos de tous, il est demandé de respecter les horaires suivants pour les travaux bruyants : tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc...

Horaires

Jours ouvrables

8H à 12H / 14H à 19H30

Samedis

8H à 12H / 14H à 19H

Dimanches et jours fériés

10H à 12H



A L'HONNEUR



L'Ecole est finie pour Francine BOUTELOUP

Aide maternelle depuis le 16 Janvier 1970

Francine prend sa retraite.

C'est entourée de sa famille et des ses collègues qu'elle a partagé le verre de l'amitié avec les membres du conseil municipal qui lui ont offert un bouquet de fleurs et une lampe peinte à la main par Marcelle Wagner.

Nous lui souhaitons tous une longue et agréable retraite

NOUVEAUX AGENTS TECHNIQUES 2^{ème} CLASSE



Frédérique VECRIN a intégré l'équipe des employés municipaux et a été affectée à l'entretien des bâtiments communaux.



Alexandre LEFEVRE occupe désormais un poste à l'école maternelle, il remplace Francine Bouteloup.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

NOUVELLE PRESIDENTE AU CONSEIL DE FABRIQUE

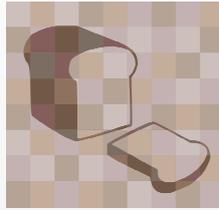
Patrick Becker a quitté la présidence du conseil de fabrique suite à sa nouvelle fonction de Maire, celle-ci étant incompatible avec celle de président du conseil de fabrique.

Andrée Pesant a été élue à ce poste et a accepté volontiers sa nouvelle mission officialisée lors d'une petite réception en présence des membres du conseil de fabrique, de la chorale, du père Vincent Meyer et des représentants du conseil de fabrique de la communauté de paroisse.

LES DATES A RETENIR

Brioches de l'amitié

Samedi 11 octobre 2014



Dîner dansant de la JSK

Samedi 18 Octobre 2014 à la salle polyvalente



Soirée Halloween

Samedi 25 Octobre 2014



Journée artisanale

Dimanche 9 Novembre 2014



Repas des Aînés

Dimanche 16 Novembre 2014



Bourse aux jouets, jeux, livres, vêtements & puériculture

Dimanche 23 Novembre 2014



Téléthon

Dimanche 30 Novembre 2014



ETAT CIVIL

LES NAISSANCES

PETIT Mya née le 11 Janvier 2014

HIEGEL Margot née le 19 Janvier 2014

RICHARD Léandre né le 19 Février 2014

LABOUREL Maxence né le 13 Mars 2014

BERTOLI Soline née le 25 Mai 2014

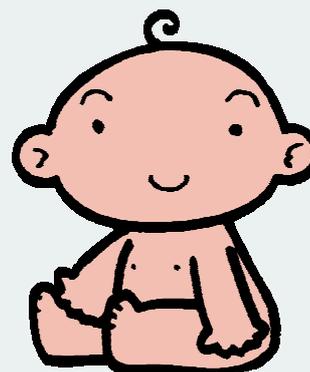
DEBRE Savéria née le 30 Mai 2014

KOZIURA Jordan né le 4 Août 2014

BOULENOUAR Eva née le 5 Septembre 2014

FLORANGE Aléssia née le 20 Septembre 2014

GENIN Tom né le 20 Septembre 2014



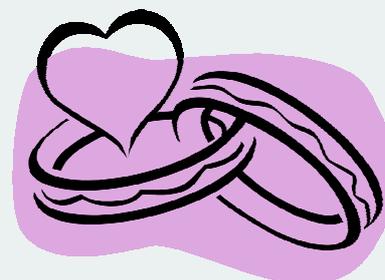
LES MARIAGES

VAUDRY Christelle et DOMANTI Christophe le 10 Mai 2014

SCHULER Muriel et FOBER Raphael le 15 Juin 2014

VILAIN Sabrina et DAL LAGO Anthony le 15 Juillet 2014

TANFIN Cathy et MENICHETTI Alexandre le 16 Août 2014



LES DECES

JENNES Débora le 19 Janvier 2014

HOMBOURGER Eugénie le 23 Janvier 2014

TOGNETTI Natale,Stefano le 02 Avril 2014

WENCKER née HAWNER Béatrice le 28 Avril 2014

JUNG Jean, François, Justin le 26 Mai 2014

MERTZ Fernand, Gérard le 10 Août 2014

CORNUEZ née BARMES Marthe, Marie-Louise le 22 Août 2014

DEL MEDICO Anselme le 30 Septembre 2014





NOTE D' INFORMATION AUX PROPRIETAIRES DE BAUX DE CHASSE

Madame, Monsieur,

Suite à la mise en place d'une nouvelle norme bancaire,
la procédure de paiement du produit aux propriétaires a changé.

Afin de nous permettre de vous régler le montant qui vous revient,
nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir, avant le

31 OCTOBRE 2014

un IBAN (ou un RIB si votre IBAN y figure) du compte sur lequel le
paiement doit s'effectuer.

Le Maire

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS ONT VU LE JOUR À KUNTZIG :

KTZ

L'association créée le 15 avril 2014 est gérée par un bureau composé de la présidente Mme DE LAZZER Nathalie, vice-présidente et secrétaire Mme NEL Martine, du trésorier M. PIE-KARSKI Brice et de la trésorière adjointe Mme LEFEVRE Laetitia. 5 autres membres font également partie de l'équipe.

Par des activités ponctuelles ou régulières elle a pour objectif d'offrir des loisirs dédiés à la jeunesse kuntzigeoise.

L'Association Horticole de la Bibiche et de la Cannier est en cours de création.

Elle aura pour but de concevoir des actions de mise en valeur du patrimoine naturel et de protection de l'environnement, d'amélioration de cadre de vie (fleurissement, plantation, promotion des manifestations horticoles, création de jardins partagés...





ASSOCIATION FORUM KUNTZIG

NOS ACTIVITES POUR LA SAISON 2014/2015

!!! Retrouvez-nous sur notre site www.forumkuntzig.fr !!!

De fils en aiguilles (salle Forum)

Pour les amateurs de couture, broderie, tricot, etc....

lundi de 13h30 à 16h30 – reprise le 15/09

Rens. Micheline OBERECKEN - ☎ 03 82 56 14 55

Club Pyramide (salle Forum)

Pour les amateurs du célèbre jeu télévisé

mardi à 19h30 – reprise le 16/09

Renseignements Yvette PERRIN - ☎ 03 82 56 38 18

Marie - Laure CHARLES - ☎ 03 82 56 33 69

Multi Danses (salle Polyvalente)

Initiation aux danses : jerk, reggae, tchatcha, ...
(2 cours à l'essai)

NOUVEAU

mercredi à 20h - à partir du 17/09

Rens. Yvette PERRIN - ☎ 03 82 56 38 18 – 06 60 05 32 84

Jacqueline BALDELLI - ☎ 06 62 48 30 84

Hata-Yoga (salle Polyvalente)

Pratique de postures douces avec la respiration et le souffle dans la détente et le calme. Pour tous les âges.

mardi de 19h30 à 20h45 – reprise le 16/09

Rens. Micheline OBERECKEN - ☎ 03 82 56 14 55

(2 cours à l'essai)

Après-midi détente (salle Forum)

Jeux de cartes, scrabble, etc.....

mardi à partir de 13h30 – reprise le 16/09

Renseignements Malou BARDIN - ☎ 03 82 56 47 75

Scrapbooking et carterie (salle Forum)

Mise en valeur de photos et création de deux cartes par séance pour toutes les occasions

**Les cours sont donnés en alternance et en continu
mercredi de 20h à 22h00**

ainsi que 1 samedi par mois défini par l'animatrice

Rens. Valérie DELAVAL - ☎ 03 82 56 40 97

Anglais pour adultes (salle Forum)

Apprentissage de l'anglais

NOUVEAU

jeudi de 9h à 11h – à partir du 18/09

Rens. Valérie DELAVAL - ☎ 03 82 56 40 97

Cours débutant animé par un professeur diplômé

Chars et traditions villageoises

Réalisation de chars – animations et défilés

Renseignements Alfred FOSCHIA - ☎ 03 82 56 09 63

Cartonnage (salle Forum)

Fabrication de boîtes à partir de carton découpé aux mesures de chacun et recouvert de tissu (boîte à couture, boîte de rangement, etc...)

**jeudi de 20h30 à 22h – 1 fois tous les 15 jours
reprise le 25/09**

Renseignements Sonia BAUER - ☎ 09 80 97 22 98

Martine KLEIN - ☎ 03 82 56 36 63

Gymnastique (salle Polyvalente)

Echauffement cardio-vasculaire – travail aérobic simple
renforcement musculaire pour tout le corps avec ou sans accessoires – étirement – assouplissement
et relaxation

jeudi de 20h15 à 21h15 – reprise le 18/09

Rens. Christiane SPINDLER - ☎ 03 82 56 78 01

(2 cours à l'essai)

Cuisine (salle Polyvalente)

Chaque personne, à tour de rôle et à son bon vouloir, propose et prépare les plats qui seront dégustés à l'issue du cours.

**jeudi à partir de 19h - 1 fois tous les 15 jours
reprise le 18/09**

Renseignements Liliane OSBILD - ☎ 03 82 56 58 69

Poterie (salle Forum)

Initiation aux arts de la terre et création d'objets -
Emaillage - RAKU

jeudi après midi et en soirée – reprise le 02/09

Rens. Marie - Claude WINCKEL - ☎ 06 06 70 70 15

Peinture sur porcelaine (salle Forum)

Possibilité pour les débutants de découvrir la peinture sur porcelaine en 3 après-midi.

Tous les renseignements nécessaires concernant le matériel, les horaires, vous seront donnés par :

Marcelle WAGNER ☎ 09 66 80 06 12

Marche (départ salle Polyvalente)

mercredi matin (5 à 7 et 10 à 11 km ~)

jeudi soir (8 km ~)

dimanche matin (5 à 7 et 10 à 11 km ~)

(en fonction du temps et des saisons)

un planning mensuel sera affiché à la salle polyvalente, à la mairie et à la boulangerie

Renseignements Alfred MULLER - ☎ 06 12 94 93 64

NOTRE PROGRAMME

Saison 2014/2015

suivez-nous sur notre page : <https://www.facebook.com/ktzetcie>

NOS ACTIVITES REGULIERES

DANSES MODERNES SPORTIVES

les lundis :

18h30 -19h30 : 10 ans et + (40€)

20h00-21h30 : adultes (60€)

Rens. & inscript° au 07.87.09.17.36

à partir du 15/09/2014

2 essais gratuits & certif. Médical
obligatoire

CUISINE

1 jeudi sur 2

à partir du 24/09/14

19h30-20h30 : 10 ans et +

! Nombre de places limité !

Paiement à la séance : 5€ // Rens.
Mme STEINER : 06.45.70.13.89

+ carte de Membre 5€

LES DATES A RETENIR

**Samedi 25/10/2014 : HALLOWEEN KIDS PARTY &
HALLOWEEN's PARTY**

de 16h00 à 19h00 : **Halloween Kids Party** (7-11 ans), avec concours de déguisement, boissons et gâteaux



Entrée (avec 2 boissons offertes) : 5€ (non membre) / 3€ (membre KTZ&Cie)

de 19h30 à 23h30 : **Halloween's Party** (12-18 ans) : musique délirante et ambiance sépulturale



Entrée : 6€ (non membre + 1 boisson offerte) / 5€ (membre KTZ&Cie + 2 boissons offertes)

**Dim 23/11/14 : BOURSE Aux Jouets, Jeux, Livres,
Vêtements & Puériculture**

de 08h00 à 18h00 : Venez vous débarrasser des jouets, livres, jeux, vêtements (enfants) et articles de puériculture dont vous n'avez plus besoin.



Inscription obligatoire (nombre de places limité)

Rens & inscription par téléphone au 06.50.48.72.37

